



Paris, le 14 novembre 2023

Communiqué de presse

MAEC et aides à l'AB : le ministère de l'Agriculture refuse toujours de financer les engagements des paysan·nes

Une centaine de paysan·nes venu·es de Bretagne, d'Occitanie, de Bourgogne-Franche-Comté, de Nouvelle-Aquitaine, du Centre-Val-de-Loire et d'AURA se sont mobilisé·es ce mardi sur l'Esplanade des Invalides à Paris, entre l'Assemblée nationale et la rue de Varenne. Cette mobilisation était organisée par la Confédération paysanne et le Réseau Civam, avec le soutien de la FNAB, des Amis de la Conf', d'Eaux et Rivières et de la Fédération des races locales de Bretagne. Nous sommes venus demander au gouvernement d'honorer les engagements pris par les paysan·nes pour la transition agro-environnementale, via notamment les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) et les aides à l'agriculture biologique.

Plus d'une vingtaine de parlementaires, député·es, sénateurs et sénatrices sont venu·es à la rencontre des paysan·nes pour leur apporter leur soutien, quand une dizaine d'autres parlementaires, de droite comme de gauche dans l'hémicycle, l'avaient fait par écrit.

Une délégation a été reçue dans la foulée par le cabinet du Ministre de l'agriculture. Une rencontre « décevante » car le Ministère n'a pas exprimé de volonté politique sur les MAEC et les aides bio ni décider de faire des efforts budgétaires. Encore une fois, il est proposé que les Agences de l'eau contribuent davantage sur les MAEC ! Ce qui de toute façon ne permettra pas de financer tous les contrats signés par les paysan·nes. Un sentiment de mépris face à une proposition de bout de ficelle. Nous en appelons donc à la Première Ministre en charge de la planification écologique.

A l'Assemblée nationale, nos propositions pour augmenter le budget dédié aux MAEC et aux aides à l'agriculture biologique dans le PLF 2024 ont obtenu une majorité parlementaire – Renaissance, Liot, EELV, LFI, PS, Modem et Horizon. Sans le 49.3, elles auraient figuré dans le texte transmis au Sénat. La mobilisation se poursuit donc en direction du des sénateurs et sénatrices où débute l'examen du projet de loi de finances 2024.

Les paysan·nes ont fait preuve de détermination et ne comptent pas s'arrêter là. Ils et elles s'engagent pour la transition agro-environnementale, l'Etat pas !

Contacts :

- Laurence Marandola, porte-parole nationale de la Confédération paysanne : 06 31 66 10 83
- Franck Lebreton, CIVAM Bretagne, référent MAEC : 06 78 34 64 39
- Loïc Madeline, secrétaire national de la FNAB, en charge de la Pac : 06 22 30 45 54
- Caroline Nugues, chargée de communication de la Confédération paysanne : 06 95 29 80 78